

De Monoprix à l'interpro, un combat en continu

Employée commerciale et déléguée syndicale centrale à Monoprix, Patricia Virfolet poursuit depuis 2010 son combat pour l'amélioration des conditions de travail au Comité technique régional (CTR) d'Île-de-France et plus récemment, à l'Aract. Deux mandats qui lui ont permis de mettre un pied dans l'interprofessionnel et d'obtenir - à force de patience et de détermination - des avancées concrètes pour les salariés. Rencontre.

Ses réponses sont courtes. Mais les faits parlent d'eux-mêmes. À la table d'un café de la place d'Italie, à dix minutes de son lieu de travail, Patricia rassemble ses souvenirs et retrace, méticuleusement, son itinéraire. Son principal fait d'armes ? En tant que déléguée syndicale centrale (DSC), elle négocie en 2013 le premier accord sur les conditions de travail à Monoprix, qui permet de débloquer un budget d'un million d'euros. Avec à la clé : de nouveaux chariots à fond constant, évitant d'avoir à se baisser, et surtout de nouveaux sièges pour les 9 000 caissières du groupe. « *Ils sont désormais bien plus confortables, plus légers et intègrent un repose-pieds réglable en hauteur*, détaille-t-elle. *Pour les caissières, qui passent parfois 8 h par jour à leur poste, c'est loin d'être un détail* ».

Des conquêtes pour les salariés

Sur ce dossier, Patricia travaille en lien étroit avec la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif). « *Siéger en Comité technique régional de la branche commerce m'a aidée à me saisir de tous les leviers d'actions*, ajoute-t-elle, *avant d'expliquer son rôle au sein de cette instance paritaire. Notre travail consiste à diffuser auprès des entreprises les recommandations émises par la Cramif en matière de risques professionnels, d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Nous décidons aussi des augmentations ou des baisses de cotisations des employeurs, selon qu'ils mettent en place ou non des politiques de prévention des risques* ». Au CTR, Patricia aborde - en lien souvent avec les délégués syndicaux des entreprises - de nombreux sujets : risques de chute, issues de secours



obstrués, entrepôts sales et/ou mal ventilés etc. Depuis 2010, elle aura aussi contribué à obtenir des caisses sécurisées pour les boulangers, de nouvelles plateformes pour la mise en rayon ou encore des transpalettes semi-électriques. En somme, une multitude de conquêtes, qui changent concrètement le quotidien des salariés concernés.

Depuis 2014, l'infatigable militante est aussi mandatée à l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) où elle apprend « *beaucoup de choses, surtout sur les petites entreprises* ».

Travail de proximité

Ce que Patricia aime par-dessus tout, dans son boulot, ce sont les rencontres. Discuter avec les salariés de leurs soucis, petits ou gros. Leur donner quelques conseils ou les aider dans l'écriture d'un courrier recommandé. Il faut dire qu'elle connaît bien la maison, après être devenue caissière à Monoprix à 18 ans. « *C'était plus difficile*

qu'aujourd'hui car nous travaillions 6 jours sur 7 », se souvient-elle, relevant toutefois l'ambiance « *familiale* », qui régnait dans son magasin de la place Blanche à Paris. En 1989, un an après son embauche, on lui propose de rejoindre le Monoprix Bièvre, dans le 13^e arrondissement, quartier qui l'a vu naître et proche du Val-de-Marne où elle habite. La situation se durcit quand le directeur du magasin annonce la fin des pauses pour les caissières. « *5 heures sans pause, ça faisait beaucoup !* », ironise-t-elle. Avec ses collègues, elle se rapproche alors du syndicat commerce CFDT. Un choix justifié par le fait que la CFDT lui semblait « *à l'écoute et pas toujours dans le conflit* ». Elle accepte d'être déléguée syndicale car « *les autres collègues étaient à temps partiel* ». Les discussions avec la direction et le soutien d'un DSC permettront finalement de revenir sur cette décision.

Elle sera par la suite élue déléguée du personnel, puis au comité d'entreprise et au Comité central d'entreprise. Et se voit nommer, en 2000, DSC. « *Les salariés nous ont fait confiance car ils savaient qu'on agissait toujours avec leur accord* », remarque-t-elle.

Toujours employée dans le magasin de Bièvre, Patricia a aussi permis à la CFDT d'être plus représentative à Monoprix (26% aux dernières élections, +4 points). Grâce à son bilan. Mais aussi peut-être grâce à un petit logo - apposé sur tous les nouveaux matériels - qu'elle a eu l'idée de réclamer pour valoriser les avancées concrètes obtenues par la négociation. De quoi donner des idées, assurément !

Judith Boumendil & Clément Mellin